

600  
600

400  
400

# RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 Juin 2023

## CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 3.051.978.400 DH - IMMATRICULÉ AU REGISTRE DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 203  
SIÈGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA - TÉL. : (+212) 5 22 47 90 00 / (+212) 5 22 47 91 11 - FAX : (+212) 5 22 47 91 63

## Résultats au 30 Juin 2023 du Groupe CIH BANK

### Chiffres consolidés

Dépôts clientèle : 70 MMDH (+1,1%) (\*)  
Crédits clientèle : 88 MMDH (+5,1%) (\*)  
PNB : +2.219 MDH (+36,6%) (\*\*)  
RNPG : +413 MDH (+38,1%) (\*\*)

(\*) Evolution par rapport à décembre 2022  
(\*\*) Evolution par rapport à juin 2022

Sous la Présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni le Mercredi 13 Septembre 2023 pour examiner l'activité du groupe, les résultats sociaux et consolidés au 30 Juin 2023 ainsi que les divers points inscrits à son ordre du jour.

Le Conseil d'Administration a tout d'abord exprimé sa totale compassion à l'égard des victimes du séisme survenu dans notre Pays et présente ses condoléances aux familles des victimes. Tout en restant confiante quant à la résilience et la capacité de notre Pays à surpasser cette tragédie, la Banque s'engage à apporter l'aide et le soutien nécessaires, sous l'Egide des Hautes Directives de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste.

### Faits marquants du premier semestre 2023

Durant le premier semestre 2023, le Groupe CIH BANK a poursuivi sa dynamique commerciale à travers la conquête de nouveaux clients et la croissance soutenue du financement de l'économie.

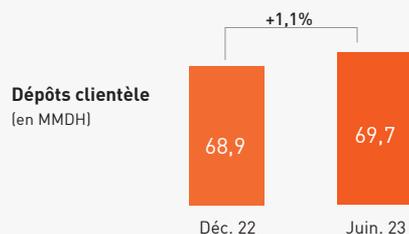
Pour une meilleure proximité vis-à-vis de ses clients, la Banque poursuit l'extension de son réseau, avec +9 nouvelles agences et le déploiement de 23 nouveaux GAB portant le réseau actuel respectivement à 327 agences et 716 GAB. Afin de toujours mieux servir la clientèle des entreprises, particulièrement les TPME, la Banque a décidé de spécialiser quelques agences pour ce segment de clientèle. A cet effet, la Banque a enrichi les fonctionnalités sur le canal digital à destination des professionnels et des TPME avec E-chèque PRO, Code Maalem, Offre pack PME, Offre Pro Sayidati.

Traduisant son positionnement en tant que Banque de référence dans le digital, CIH BANK a été précurseur sur le marché avec le lancement d'Apple-Pay et de l'offre « Code 212 » dédiée aux Marocains du Monde.

Par ailleurs, la Banque a finalisé l'acquisition de BMCI Asset Management spécialisé en gestion d'OPCVM dont la dénomination devient « CIH Capital Management ».

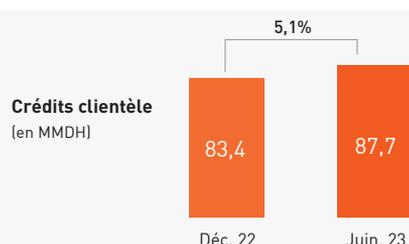
Enfin, la Banque a procédé au rachat et à la liquidation du fonds de titrisation Credilog III, dont l'actif a franchi à la baisse le palier de 10% du montant nominal de l'émission, traduisant une fois de plus la réussite des opérations de titrisation pour l'ensemble des parties prenantes.

### Résultats commerciaux (Chiffres consolidés)



Avec une collecte nette de 777,5 MDH, les dépôts clientèle progressent de +1,1% par rapport à Décembre 2022, et s'établissent à 69,7 MMDH. Sur base individuelle, ces dépôts sont composés essentiellement de ceux de CIH BANK à hauteur de 62,2 MMDH et de ceux d'UMNIA BANK à concurrence de 4,1 MMDH.

Dans une logique d'optimisation du coût des ressources, les dépôts à vue constituent 83% des ressources clientèles à la fin du mois de juin 2023, soit le même niveau par rapport à la fin de l'année 2022.



En hausse de 5,1% par rapport à Décembre 2022, les encours crédits consolidés ont atteint 87,7 MMDH. Sur base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 68,4 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK contribuent respectivement à hauteur de 12,8 MMDH et 6,4 MMDH.

### Chiffres sociaux

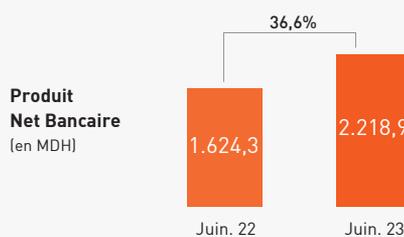
Dépôts clientèle : 63 MMDH (-0,1%) (\*)  
Crédits clientèle : 70 MMDH (+3,2%) (\*)  
PNB : +1.921 MDH (+40,9%) (\*\*)  
RN : +421 MDH (+40,0%) (\*\*)



Représentant 49,9% de l'encours des crédits consolidés, les crédits hors immobilier enregistrent une hausse de 9,6% par rapport à Décembre 2022, pour s'établir à 43,7 MMDH. La Banque consolide ainsi sa politique de diversification des emplois clientèle.

Le total bilan consolidé s'établit à 124,2 MMDH en progression de 6,0% par rapport à Décembre 2022.

### Indicateurs de rentabilité



Le PNB consolidé s'élève à 2 218,9 MDH en accroissement de +36,6% par rapport à Juin 2022. Cette évolution résulte principalement de la progression de la marge nette d'intérêt et des performances de l'activité de marché sur le premier semestre 2023 comparé à la même période en 2022.

En social, le produit net bancaire de CIH BANK s'établit à 1 920,8 MDH, en croissance de +40,9% par rapport à Juin 2022.

Le coût du risque en consolidé s'établit à 507,7 MDH affichant une hausse de 142,1% par rapport à Juin 2022. Ainsi, le taux du coût du risque est de 0,55% contre 0,25% une année auparavant.

En social, le coût du risque s'élève à 367,3 MDH, soit une hausse de 122,7%, correspondant à un taux de coût du risque de 0,54% contre 0,26% en Juin 2022.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 412,7 MDH à fin Juin 2023 contre 298,9 MDH à fin Juin 2022. Le résultat net consolidé s'élève à 435,6 à fin juin 2023, soit une hausse de 36,0% comparé à juin 2022.

En social, le résultat net s'élève à 420,8 MDH à fin Juin 2023 contre 300,5 MDH par rapport à la même période en 2022.

### Décision du Conseil

A l'issue de la présentation des résultats semestriels et après avoir entendu les rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 30 Juin 2023.

Le Conseil d'Administration note avec satisfaction les performances commerciales et financières réalisées par la Banque courant le premier semestre 2023, et félicite l'ensemble des équipes pour leur engagement et leur mobilisation en faveur des clients du Groupe CIH BANK.

Le Conseil d'Administration réitère son engagement de solidarité pour faire face aux impacts de la catastrophe naturelle que connaît notre Pays.

## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
  - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
  - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

### NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

#### Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

#### Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

#### Méthodes d'évaluation

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

#### Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

#### Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, câblage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

### IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

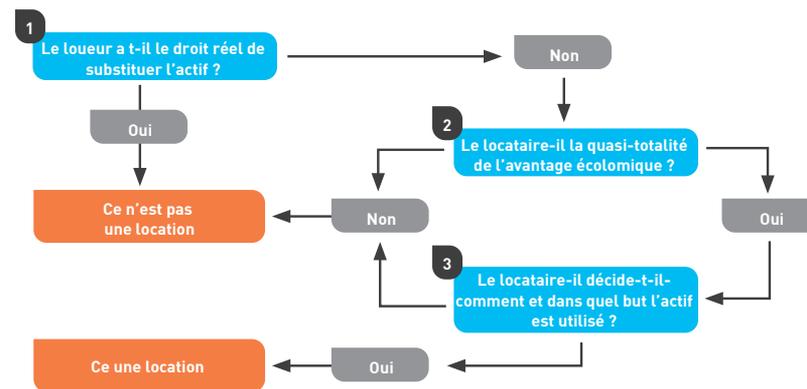
### CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

#### Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

**Durée retenue :** La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

**Le passif lié au contrat de location** est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

**Le taux utilisé** pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

### TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

### JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

#### Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

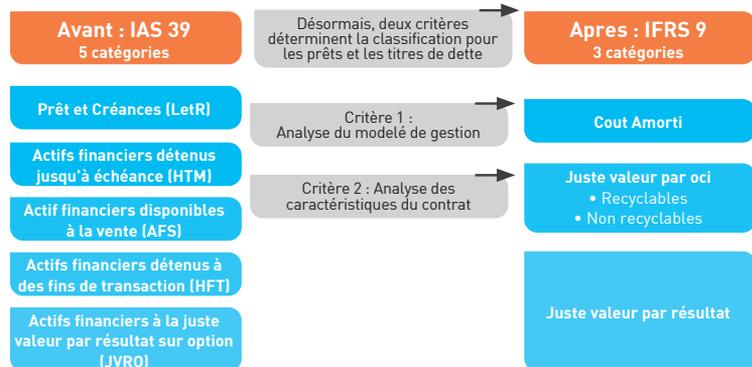
Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;

# EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

• La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Test SPPI*	Satisfaction	Coût amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(\* Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

## Dépréciation des actifs sous IFRS9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		Dépréciation dès l'octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS9	
Sains	Provisions sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul e=de provisions pour les non-sensibles (sains)</li> <li>• ECL ( Expected Credit Loss)* Point in Time* ( Sur les données récentes) [ *Through the cycle*] plus de volatilité sur les provisions</li> <li>• Approche *Forward looking* : intégration de projection macro-économique future</li> <li>• La nécessité de *monitorer* la qualité de crédit durant toute la vie des contrats</li> </ul>	Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	El comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

• **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.

• **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.

• **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

## DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

## DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

## COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

### Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

### Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

## ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

### Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

### Passifs éventuels

- Un passif éventuel est :
- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
  - ou
  - Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
    - Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
    - ou
    - Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

## AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipé.

### Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini. La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette

## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2023

méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

### Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

### Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-22	31-Déc-21	31-Déc-22	31-Déc-21
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	3,8%	3,10%	3,8%	3,10%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2434	2343	2434	2343
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

### IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

### IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels. Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

### PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

### PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

### PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions-Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

### FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

### COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

### RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

#### Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

#### Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelière des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

### IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

### RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

### TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant résumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier

## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

### Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

### Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

### Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

### Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

### Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

### OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure **Entité Structurée** : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.

2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;

3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

### SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC) ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

### RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

#### PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités de CIH BANK et la maîtrise des risques y afférents.

#### I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

##### • La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

##### • Modalité d'exercice de la Direction Générale :

La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :  
Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

##### • Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.
- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.
- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

#### Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

#### Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

### Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

#### Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion et Contrôle des Risques, La Direction Risque Opérationnel et Contrôle permanent, la Direction des Engagements, la Direction Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au DGD Gestion Globale des Risques et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au DGD Stratégie, Finances & Développement.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- La Direction Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au DGD Services Technologiques et Opérations.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Générale.

#### Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le Comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et placement ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services.

#### Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

### II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

#### Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

#### Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a mis en place le projet Excellence crédits aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH Bank d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

#### Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

#### Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

#### Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

#### Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par la Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction Gestion et Contrôle et des Risques, Direction Risque Opérationnel et Contrôle Permanent, Direction de la Comptabilité, RSSI...). Le Pôle Audit et Inspection Générale assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction gestion et contrôle des risques et de la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

### PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

#### Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

##### I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits..

##### a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

##### b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques organisées en une politique risque chapeau et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

##### c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
  - Comités Banques de l'Entreprise ;
  - Comité Banque de l'Immobilier ;
  - Comité Banque de Détail ;
  - Comité des Engagements.
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
  - Comité de provisionnement
  - Comité grands risques
  - Comité risques sensibles
  - Comité de pilotage risque de crédit
  - Comité risque nouveaux produits et services

## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

- Comité Management des risques.

- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

### d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH Bank est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

### e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate. Ce projet est opérationnel pour le segment des Professionnels et TPE, la mise en place de la partie Entreprise et Promotion Immobilière est en cours.

### f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

#### Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par la Gestion Globale des risques et recouvrement, notamment :

- La Direction Gestion et Contrôle des risques Groupe, au travers des entités suivantes : Pilotage du risque de crédit, Pilotage de la solvabilité et solidité financière, Risk Analytics et Modélisation.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- En plus des banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

En Février 2023, à la suite du projet Excellence Crédit Entreprise, l'organisation a évolué pour une meilleure optimisation et gestion de crédits et de risque :

- Création de la Direction du Financement Corporate rattachée au Pôle Corporate pour améliorer la célérité d'octroi et soutenir les centres d'affaires.
- Extension du périmètre de la Direction Analyse financière rattachée au Pôle immobilier et hôtellerie pour intervenir sur les dossiers de financement immobilier locatif et hôtellerie en plus de ceux de la promotion immobilière.
- Création de la Direction Excellence crédit, rattachée au DGD de la Banque de la Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement ayant pour mission l'excellence de prise en charge des dossiers après décision d'octroi crédit.
- Création de la Direction Surveillance du risque de contrepartie rattachée au DGD Gestion Globale des Risques et Recouvrement, pour renforcer la surveillance et la maîtrise du risque des engagements octroyés à l'échelle de l'ensemble de la banque.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

#### Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reporting sont régulièrement adressés au comité de pilotage des risques de crédit, au comité de suivi des risques sensibles, au comité de management des risques et au Comité des Risques de la banque.

#### Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

La dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021/2022.

- Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque sur la base des données mises à jour mensuellement.

- Modèle de notation des entreprises :

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'experts et a été actualisé et backtesté. A cet effet, un nouveau modèle de notation entreprises a été ainsi mis en place en 2019.

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

- Modèle de notation de la promotion immobilière :

Le modèle de notation de la Promotion immobilière est à dire d'expert. La note étant la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une notation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

- Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

- Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière se basant sur des ratios à calculer à partir des bilans consolidés selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité. Après le calcul de la note finale, celle-ci peut être forcée sur la base des critères d'ajustement définis.

#### Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction Gestion et Contrôle des Risques lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

#### Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Ce dispositif est étoffé par le processus ICAAP et appétence aux risques.

#### Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché) ;
- Limites définies dans le cadre de l'ICAAP et de l'appétence au risque.

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

#### Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 30/06/2023, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

#### Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit devenus sensibles sont recensés trimestriellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis, alimentant la Watch-List des risques sensibles de la Banque. Ils font l'objet de fiches établies par les métiers et sont présentés au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

# EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List. Cette nouvelle classe permet d'assurer un suivi pertinent et rapproché des créances sensibles. Elle est constituée par toutes les créances détectées par le processus de suivi des risques sensibles, indépendamment de leur intégration ou non dans la Watch List.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité de suivi des Affaires Spéciales et le Comité de Suivi du recouvrement amiable et contentieux.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

## Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, Banque de l'Immobilier, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune desdites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ; Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...); L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

## Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Le taux de CES en social s'établit à 5,28% en Juin 2023 contre 5,79% en Juin 2022. (En créances nettes d'agios réservés).

## II. RISQUE OPERATIONNEL

### Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

### a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

- 1. La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous :** Toutes les entités de CIH BANK, les responsables opérationnels ainsi que les employés à tous les niveaux sont concernés par la gestion des risques opérationnels relevant de leur responsabilité et de la mise en œuvre des actions permettant de gérer ces risques.
- 2. L'approche par les processus et l'unicité du référentiel :** Le dispositif de gestion des risques opérationnels est construit autour d'une approche par les processus : La cartographie des processus étant un référentiel commun et unique au sein de CIH BANK.
- 3. Articulation des contrôles :** La cartographie des risques est l'axe principal autour duquel s'articule la mise en place des contrôles de premier et de deuxième niveau.
- 4. La hiérarchisation des risques opérationnels :** Le dispositif de gestion de risques opérationnel doit permettre de traiter de manière prioritaire les risques opérationnels importants pour CIH BANK.
- 5. La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus :** La gestion des risques opérationnels est un élément à part entière de la planification de la stratégie et de la gestion opérationnelle.
- 6. Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante :** Le processus de gestion des risques opérationnels doit être constamment amélioré afin de refléter les meilleures pratiques et d'augmenter la performance de CIH BANK. La performance du processus de gestion des risques opérationnels pourra être évaluée suivant ces critères : Implication des dirigeants, participation étendue à l'ensemble de la banque, démarche structurée, suivi continu et reporting régulier, informations sur les risques relatifs à tous les niveaux d'activités et fonctions.
- 7. La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé :** Les organes d'administration de la gestion de risques (Conseil d'administration et Comité Risques) doivent obtenir régulièrement une vision de l'état des lieux sur les risques opérationnels majeurs et sur le dispositif de contrôle qui leur est associé.
- 8. Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable :** Le contrôle de l'efficacité du processus de gestion des risques opérationnels doit être effectué de manière indépendante.

Les reportings produits par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont adressés au Comité Risques Opérationnels (trimestriel), au Comité Management des Risques (Trimestriel), au Comité Contrôle Interne, au Comité Risques, au Comité d'Audit (trimestriel).

### b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

### c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

CIH BANK dispose d'un outil de gestion intégré du dispositif Risques Opérationnels, ainsi cette solution permet de supporter la cartographie des risques opérationnels, les référentiels de contrôles de niveau 1 et niveau 2, la gestion des incidents risques opérationnels, le suivi des plans d'actions....

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

### Collecte des incidents

La collecte des incidents de la banque couvre toutes les activités bancaires et ce via le recueil et l'analyse de différentes sources de données notamment : les données relatives aux pertes, aux charges et aux provisions.

### Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à posteriori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base des incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place.

### Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place et maintient une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Ce dispositif permet de cartographier et évaluer les risques opérationnels et les contrôles visant à les maîtriser et ainsi identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi

Cet outil est évolutif et vise à intégrer les risques liés à l'évolution de l'activité de CIH BANK.

### d. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH Bank. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquentement, CIH BANK a finalisé un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

### e. Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la « Direction Patrimoine, Achat et logistiques ».

La direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regards des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

### f. Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de

# EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

bilan post lancement

Ce processus, coordonné par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, de réputation, environnemental et social...

Ainsi, une première analyse des risques est effectuée, et permet de fournir une évaluation du niveau d'exposition aux différents risques induits par le nouveau produit, et de définir les plans d'atténuation à mettre en œuvre pour maîtriser les risques significatifs.

Un bilan des réalisations relatives aux plans d'atténuation des risques est réalisé et permet donc d'évaluer le risque résiduel. Cette information est nécessaire à la prise de décision quant au lancement du nouveau produit, qui peut alors être avec ou sans réserve.

## III. RISQUE DE MARCHÉ

### Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

### Stratégie et Politique Risques

#### a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie. CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH Bank, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

#### b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement : Pôle Investissement :
  - Direction Marché des Capitaux
  - Direction Corporate Finance.
- Direction Stratégie, Finance et Développement :
- Direction Contrôle de gestion et ALM
- Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services Technologiques et Opérations : Pôle Services à la clientèle et canaux alternatifs :
- Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement :
  - Direction Gestion et Contrôle des Risques :
    - . Entité Risques de marché
    - . Le Middle office salle des marchés

#### Rôle de la Salle Des Marchés/ Direction Marché des Capitaux

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

#### Rôle de la Direction Contrôle et Gestion des Risques

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...). Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
  - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
  - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
  - La production et l'analyse des scénarii de stress

- L'élaboration des reporting risques.
- La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
- Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle des marchés, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

#### c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par la Comité des Engagements.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

#### Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 30/06/2023 de :

- Un portefeuille obligataire dont l'encours est de **7 980 MDH**.
- Un portefeuille OPCVM MAD dont l'encours est de **4 757 MDH**.
- Un portefeuille OPCVM en devises dont l'encours est de **4 080 MDH**.
- Un portefeuille OPCI dont l'encours est de **267 MDH**.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable. Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change de CIH BANK s'établit à -13,9 MDH avec un P&L de 190 MDH au 30/06/2023.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

#### a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VaR) et un système de limites.

#### Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VaR) au titre du 2ème trimestre 2023 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 18,5 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 23,6 Millions de dirhams à fin Juin.
- Le back testing effectué durant le 2ème trimestre 2023 n'affiche aucun dépassement.
- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 2,1 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 280 Mille dirhams à fin Juin.
- Le back testing effectué durant le 2ème trimestre 2023 n'affiche aucun dépassement.

#### Système de limites :

- L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres internes :
- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.

#### Situation des portefeuilles de marché au 30/06/2023 :

- Le Portefeuille de transaction affiche : 7 980 MDH
  - Sensibilité : 1,63 MDH équivalent à la perte en cas d'une hausse de 1bp de la courbe de taux.
  - Duration du PTF : 2,15 ans.
  - P&L Net : 73 MDH.
- Portefeuille d'investissement MAD : 4 757 MDH
  - Structure du PTF : constitué exclusivement de BDT.
  - Sensibilité : 1,73.
  - Duration du PTF : 1,79 ans.
- Portefeuille d'investissement DEVISE : 4 080 MDH
  - Coupons encaissés : 11,4 MDH.
- Placement - Portefeuille obligataire : 267 MDH
  - Sensibilité PTF : 3,86.
  - Duration du PTF : 4,11 ans.
  - Coupons encaissés : 3,67 MDH.
- Placement - OPCVM MAD : 418 MDH
  - Rendement PTF : 1,7%.
  - P&L : 1,12 MDH
- Placement - OPCVM en devises : 44 MDH
  - Rendement PTF : -19,7%.
  - P&L : -10,7MDH

# EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 30/06/2023

- Position de change au 30/06/2023 : -13,9 MDH
- P&L : 190 MDH ;

### b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de mise en place.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

### Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

### IV. GESTION ACTIF - PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finance et Développement.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques est rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux
- Aplatissement de la courbe des taux

### a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIH BANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reportings portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIH BANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

### b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon le time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an) ;
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20ans ;
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

### c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de la VAN des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.
- Limite du gap statique de taux par pilier de maturité et par gap cumulé.

### d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2023 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de 399,4 MDH, soit 5,78% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de 10,3 MDH, soit 0,49% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -10,7 MDH, soit -0,50% de la MNI prévisionnel.

### e. Outils de gestion du risque de taux

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

### f. Résultats des stress tests internes relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux 30/06/2023 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +399 MDH soit 5,78% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -375 MDH soit 5,43% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de +171 MDH soit 2,48% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de -167 MDH soit 2,42% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de +5 MDH soit 0,07% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de +303 MDH soit 4,38% des fonds propres de base T1.

### Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

### a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIH BANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIH BANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

### b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux et en encours) ;
- La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

### c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limite du gap statique de liquidité par pilier de maturité et par gap cumulé.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

### d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 119% à fin Juin 2023 contre 153% à fin Décembre 2022. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

Par ailleurs, en Juin 2021, CIH BANK a entamé le calcul du ratio LCR en consolidé qui s'établit à 122% en Juin 2023 contre 156% en Décembre 2022.

### e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon le time-band définis par la réglementation ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

### f. Stress tests liquidité

CIH BANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2021, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

# EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2023

## Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

## Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque. Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

## RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 30/06/2023 s'établissent à 9 444 MDH contre 9 613 MDH à fin Décembre 2022, soit une diminution de 170 MDH.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 7,56 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 1,58 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 476 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,49 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 175 MDH, les Immobilisations Incorporables y compris les logiciels pour un montant de 334 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 1,9 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel sur base consolidées et sociales est comme suit :

En Mdh	Juin-23 Réalisé	Déc-23 P*	Juin-24 P*	Déc-24 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	8,21%	8,40%	8,62%	8,83%
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	8,11%	8,20%	8,25%	8,29%

\* prévisionnel

Au 30 juin 2023, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 12,61% contre 14,04% au 31/12/2022.

ENKDH	juin-23
Fonds Propres CET1	6,072,520
Fonds Propres Additionnels	1,488,721
Fonds Propres TIER 1	7,561,241
Fonds Propres TIER 2	1,882,682
Fonds Propres Admissibles	9,443,923
Total des Actifs Pondérés	74,897,594
Risques de Crédit pondérés	66,811,912
Risques de Marché pondérés	1,710,512
Risques Opérationnels pondérés	6,375,170
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8.11%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10.10%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	12.61%

## CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 30/06/2023 : (en milliers MAD)

Au 30/06/2023			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,87%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	3,58%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	4,1%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	5,59%	10	350 000
26/07/2022	3,95%	10	800 000

## RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Juin 2023 représentent 66,8 milliards de dirhams soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 5.34 milliards de dirhams.

## RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Juin 2023, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 136,8 millions de dirhams.

## RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 6,4 milliards de dirhams au 30 juin 2023 pour une exigence en fonds propres de 510 millions de dirhams.

## ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidée son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin Juin 2023 Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 1,07 milliards de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élevaient à 8.41 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 12,73%.

## Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK a déployé un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH BANK.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH Bank de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH BANK a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH BANK.

Les résultats issus des exercices d'ICAAP sont rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

## COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/23

(en milliers MAD)

## BILAN CONSOLIDE

ACTIF IFRS	2023.Juin	2022.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	3.223.473	3.202.155
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>10.766.824</b>	<b>9.274.996</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8.424.600	6.887.169
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.342.224	2.387.827
Instruments dérivés de couverture	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>875.877</b>	<b>824.992</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	155.880	68.532
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	719.997	756.459
Titres au coût amorti	9.313.712	8.688.795
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.795.699	3.856.360
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	87.659.337	83.423.310
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	267.608	413.409
Actifs d'impôt différé	734.007	647.275
Comptes de régularisation et autres actifs	2.980.927	2.158.535
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	61.921	39.805
Immeubles de placement	1.466.491	1.670.408
Immobilisations corporelles	2.281.911	2.242.651
Immobilisations incorporelles	575.080	539.293
Ecart d'acquisition	174.884	174.884
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>124.177.750</b>	<b>117.156.869</b>

## BILAN CONSOLIDE

PASSIF IFRS	2023.Juin	2022.Déc
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21.390.663	18.071.735
Dettes envers la clientèle	69.683.402	68.905.888
Titres de créance émis	12.871.225	12.364.164
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	438.787	462.401
Passifs d'impôts différés	644.173	646.674
Compte de régularisation et autres passifs	6.576.743	4.519.745
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	923.823	622.957
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.497.457	4.480.252
<b>Capitaux propres</b>	<b>7.151.477</b>	<b>7.083.052</b>
Capital et réserves liées	3.051.978	3.051.978
<b>Réserves consolidées</b>	<b>3.473.733</b>	<b>3.101.585</b>
Réserves consolidées - Part du groupe	2.842.782	2.599.028
Réserves consolidées - Part des minoritaires	630.951	502.557
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>190.153</b>	<b>218.525</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	190.153	218.525
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>435.612</b>	<b>710.964</b>
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	412.731	669.086
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	22.882	41.878
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>124.177.750</b>	<b>117.156.869</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

	2023.Juin	2022.Juin
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.287.551	1.850.768
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-885.918	-647.765
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>1.401.634</b>	<b>1.203.003</b>
Commissions (produits)	328.977	249.427
Commissions (charges)	-151.640	-102.410
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>177.338</b>	<b>147.018</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>484.216</b>	<b>146.974</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	166.182	31.231
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	318.034	115.743
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>28.209</b>	<b>26.303</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-4.947	-5.462
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	33.156	31.764
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	273.079	229.855
Charges des autres activités	-145.590	-128.862
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2.218.886</b>	<b>1.624.290</b>
Charges générales d'exploitation	-824.013	-810.941
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-98.924	-100.830
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1.295.949</b>	<b>712.519</b>
Coût du risque de crédit	-507.685	-209.701
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>788.264</b>	<b>502.817</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	22.172	11.996
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-15.767	16.029
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>794.669</b>	<b>530.842</b>
Impôts sur les bénéfices	-359.057	-210.507
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>435.612</b>	<b>320.335</b>
Résultats Minoritaires	22.882	21.424
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>412.731</b>	<b>298.911</b>
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	13,5	10,6
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	0,7	0,8

## FLUX DE TRESORERIE

	2023.Juin	2022.Juin
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>794.669</b>	<b>530.842</b>
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	123.444	120.638
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	375.498	208.221
+/- dotations nettes aux provisions	92.374	10.133
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(22.172)	(11.996)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(11.538)	(33.858)
+/- autres mouvements	(9.116)	55.930
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>548.491</b>	<b>349.069</b>
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3.478.986	4.963.649
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(3.534.986)	(4.434.089)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(2.152.573)	(69.448)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1.752.559	796.027
Impôts	(434.312)	(217.645)
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(890.326)</b>	<b>1.038.494</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>452.833</b>	<b>1.918.405</b>
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(48.748)	31.764
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(140.648)	(102.733)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>(189.397)</b>	<b>(70.968)</b>
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(259.324)	(427.340)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	17.205	(10.186)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(242.119)</b>	<b>(437.526)</b>
<b>Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>21.317</b>	<b>1.409.911</b>
<b>COMPOSITION DE LA TRESORERIE</b>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3.202.155</b>	<b>3.462.289</b>
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.202.155	3.462.289
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>3.223.473</b>	<b>4.872.200</b>
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.223.473	4.872.200
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(0)	-
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>21.317</b>	<b>1.409.911</b>

(en milliers MAD)

**NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI**

	2023.Juin	2022.Décembre
<b>Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées</b>	<b>4.895.674</b>	<b>5.289.119</b>
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	4.895.674	5.289.119
<b>Autres titres de créance</b>	<b>4.418.038</b>	<b>3.399.676</b>
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	4.418.038	3.399.676
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>9.313.712</b>	<b>8.688.795</b>

**NOTE-A9 - IMPOTS DIFFERES**

	2023.Juin	2022.Décembre
Actifs d'impôts différés	734.007	647.275
Passifs d'impôts différés	644.173	646.674
<b>Position nette</b>	<b>89.834</b>	<b>601</b>

**NOTE-A9BIS - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES**

	2023.Juin	2022.Décembre
impôts courants	267.608	413.409
impôts différés	734.007	647.275
<b>Actifs d'impôt courants différés</b>	<b>1.001.615</b>	<b>1.060.685</b>
impôts courants	438.787	462.401
impôts différés	644.173	646.674
<b>Passifs d'impôt courants différés</b>	<b>1.082.960</b>	<b>1.109.076</b>

**NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP**

	2023.Juin		2022.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1.993.254	-	1.557.346	-
Banques centrales, ccp	1.230.218	-	1.644.809	-
<b>Total</b>	<b>3.223.473</b>	<b>-</b>	<b>3.202.155</b>	<b>-</b>

**CAPITAUX PROPRES**

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au : 2022.Décembre</b>	<b>2.832.474</b>	-	-	<b>2.619.735</b>	<b>218.525</b>	<b>5.670.733</b>	<b>526.371</b>	<b>6.197.104</b>
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	287.419	-	287.419	18.064	305.483
Augmentation de capital CIH BANK	219.505	-	-	360.960	-	580.465	-	580.465
<b>Capitaux propres corrigés : 2022.Décembre</b>	<b>3.051.978</b>	-	-	<b>3.268.114</b>	<b>218.525</b>	<b>6.538.617</b>	<b>544.435</b>	<b>7.083.052</b>
Opérations sur capital	-	-	-	81.303	-	81.303	120.000	201.303
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-427.272	-	-427.272	-33.355	-460.627
Resultat de l'exercice	-	-	-	412.731	-	412.731	22.882	435.612
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-2.834	-22.698	-25.532	-	-25.532
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-2.834	-22.698	-25.532	-	-25.532
Variation de périmètre	-	-	-	-81.650	-	-81.650	-	-81.650
<b>Capitaux propres au : 2023.Juin</b>	<b>3.051.978</b>	-	-	<b>3.250.392</b>	<b>195.827</b>	<b>6.498.197</b>	<b>653.961</b>	<b>7.152.158</b>
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5.121	-5.673	-553	-128	-681
<b>Capitaux propres corrigés : 2023.Juin</b>	<b>3.051.978</b>	-	-	<b>3.255.513</b>	<b>190.153</b>	<b>6.497.644</b>	<b>653.833</b>	<b>7.151.477</b>

**INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION**

	2022. Décembre	Augmentation	Diminution	Autres flux	2023.Juin
Valeur brute	302.811	6.796	-	-	309.607
Amortissement et dépréciation	-90.743	-17.145	3.654	-	-104.234
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>212.068</b>	<b>-10.349</b>	<b>3.654</b>	<b>-</b>	<b>205.372</b>
Valeur brute	339.826	-	-2.327	-	337.500
Amortissement et dépréciation	-159.972	-22.243	-	-	-182.215
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>179.854</b>	<b>-22.243</b>	<b>-2.327</b>	<b>-</b>	<b>155.284</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>391.922</b>	<b>-32.593</b>	<b>1.328</b>	<b>-</b>	<b>360.657</b>

**Actifs au titre de droits d'utilisation**

	2023.Juin	2022.Décembre
Immobilisations corporelles	2.281.911	2.242.651
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	29.029	57.108
Immobilisations incorporelles	575.080	539.293
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	331.627	334.813

**Passifs au titre de dettes locatives**

	2023.Juin	2022.Décembre
Comptes de régularisation et autres passifs	6.576.743	4.519.745
Dont: dettes locatives	58.354	58.407

**Détail des charges de contrats de location**

	2023.Juin	2022.Décembre
Intérêts et charges assimilées	-885.918	-1.365.448
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-7.829	-17.114
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-98.924	-201.329
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-2.537	-4.408

(en milliers MAD)

**NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE**

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2023.Juin	2022.Décembre
<b>Crédit de trésorerie</b>	<b>700.000</b>	<b>174.374</b>	<b>13.761.519</b>	<b>995.727</b>	<b>15.631.621</b>	<b>15.245.607</b>
comptes à vue débiteurs	-	174.374	4.921.561	92.371	5.188.306	4.269.841
créances commerciales sur le maroc	-	-	1.660.365	-	1.660.365	1.545.678
crédits à l'exportation	-	-	102.665	89.786	192.451	221.864
autres crédits de trésorerie	700.000	-	7.076.928	813.570	8.590.498	9.208.226
<b>Crédits à la consommation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15.159.433</b>	<b>15.159.433</b>	<b>13.797.779</b>
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8.590.097</b>	<b>30.222</b>	<b>8.620.319</b>	<b>8.325.305</b>
<b>Crédits immobiliers</b>	<b>-</b>	<b>119.169</b>	<b>10.961.343</b>	<b>22.928.352</b>	<b>34.008.865</b>	<b>33.930.590</b>
<b>Autres crédits</b>	<b>-</b>	<b>6.182.082</b>	<b>142</b>	<b>21.299</b>	<b>6.203.524</b>	<b>6.567.305</b>
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>1.007.913</b>	<b>-</b>	<b>3.285.661</b>	<b>-</b>	<b>4.293.574</b>	<b>2.490.577</b>
<b>Intérêts courus à recevoir</b>	<b>-</b>	<b>10.881</b>	<b>119.771</b>	<b>44.370</b>	<b>175.022</b>	<b>145.222</b>
<b>Créances en souffrance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1.193.355</b>	<b>6.248.710</b>	<b>7.442.065</b>	<b>6.637.240</b>
<b>Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-993</b>	<b>-432.970</b>	<b>-3.464.767</b>	<b>-3.898.729</b>	<b>-3.742.321</b>
sur base individuelle	-	-993	-432.970	-3.464.767	-3.898.729	-3.742.321
sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances irrelatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	-	-	23.643	23.643	26.006
<b>TOTAL</b>	<b>1.707.913</b>	<b>6.485.514</b>	<b>37.478.920</b>	<b>41.986.990</b>	<b>87.659.337</b>	<b>83.423.310</b>

**Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit**

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2023	3.796.583	-	-	<b>3.796.583</b>
Encours Hors Bilan au 30/06/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2023	884	-	-	<b>884</b>
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2023	-	-	-	-

**Portefeuille Titres au Coût Amorti**

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2023	9.313.712	-	-	<b>9.313.712</b>
Encours Hors Bilan au 30/06/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2023	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2023	-	-	-	-

**Portefeuille Créances sur la Clientèle**

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2023	77.090.908	6.456.106	8.216.869	<b>91.763.883</b>
Encours Hors Bilan au 30/06/2023	12.804.123	79.893	352.230	<b>13.236.246</b>
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2023	569.938	472.878	2.855.913	<b>3.898.729</b>
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2023	86.722	6.112	112.983	<b>205.817</b>

**Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI**

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 30/06/2023	875.877	-	-	<b>875.877</b>
Encours Hors Bilan au 30/06/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2023	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2023	-	-	-	-

**NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	2022.12	Augmentation	Diminution	Autres	2023.06
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	173.564	228.673	-	-	402.237
Provisions pour risques et charges	235.851	94.472	-26.614	-198	303.511
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	213.542	10.962	-6.429	-	218.075
<b>TOTAL</b>	<b>622.957</b>	<b>334.107</b>	<b>-33.044</b>	<b>-198</b>	<b>923.823</b>

**NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS**

	2023.06			2022.06		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>75.185</b>	<b>39.062</b>	<b>36.123</b>	<b>61.849</b>	<b>20.832</b>	<b>41.018</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	2	-2
Sur opérations avec la clientèle	52.406	-	52.406	44.746	-	44.746
Sur opérations sur titres	2.480	2.321	159	1.612	1.133	480
Sur opérations de change	20.299	36.740	-16.441	15.491	19.698	-4.206
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>253.792</b>	<b>112.578</b>	<b>141.215</b>	<b>187.578</b>	<b>81.578</b>	<b>106.000</b>
Produits nets de gestions d'OPCVM	6.751	-	6.751	7.104	-	7.104
Produits nets sur moyens de paiement	162.364	-	162.364	116.826	-	116.826
Autres	84.677	112.578	-27.901	63.648	81.578	-17.930
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>328.977</b>	<b>151.640</b>	<b>177.338</b>	<b>249.427</b>	<b>102.410</b>	<b>147.018</b>

**NOTE-A15- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2022.Juin			2022.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2.213.644	495.565	1.718.079	2.180.102	478.481	1.701.621
Equipement, mobilier, installations	656.340	453.949	202.391	633.982	427.149	206.833
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	900.327	538.885	361.441	845.080	510.882	334.198
<b>TOTAL</b>	<b>3.770.310</b>	<b>1.488.399</b>	<b>2.281.911</b>	<b>3.659.164</b>	<b>1.416.512</b>	<b>2.242.651</b>

(en milliers MAD)

**NOTE-A10 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

	2023.Juin	2022.Décembre
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	272.494	157.564
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	115.575	104.996
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	953.718	523.068
Autres débiteurs et actifs divers	1.639.140	1.372.907
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>2.980.927</b>	<b>2.158.535</b>
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	21.262	350
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	2.496.592	2.284.484
Autres créditeurs et passifs divers	4.058.889	2.234.911
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>6.576.743</b>	<b>4.519.745</b>

**GOODWILL**

	2022. Décembre	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2023.Juin
<b>Valeur brute</b>	<b>174.884</b>	-	-	-	<b>174.884</b>
SOFAC	174.884	-	-	-	174.884
<b>Cumul des pertes de valeur</b>	<b>-</b>	-	-	-	<b>-</b>
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>174.884</b>	-	-	-	<b>174.884</b>

**NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE**

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	61.921	55.430	204.960	99.891	22.172
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>61.921</b>	<b>55.430</b>	<b>204.960</b>	<b>99.891</b>	<b>22.172</b>

**NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT**

	Valeur brute 2022. Décembre	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2023.Juin
Immeubles de placements	1.670.408	-23.152	-5.210	-175.555	1.466.491
<b>TOTAL</b>	<b>1.670.408</b>	<b>-23.152</b>	<b>-5.210</b>	<b>-175.555</b>	<b>1.466.491</b>

**NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE**

	2023.Juin	2022.Décembre
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.078.000	3.078.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.326.306	1.326.306
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	93.151	75.947
<b>TOTAL</b>	<b>4.497.457</b>	<b>4.480.252</b>

**NOTE-P4- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

	Bank Al-Maghreb, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2023.Juin	2022.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	473.250	207.659	3.918	684.828	377.031
<b>Valeur données en pension</b>	<b>11.543.975</b>	<b>131.900</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11.675.875</b>	<b>11.092.000</b>
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.543.975	131.900	-	-	11.675.875	11.092.000
<b>Emprunts de trésorerie</b>	<b>1.773.084</b>	<b>4.730.332</b>	<b>497.000</b>	<b>301.133</b>	<b>7.301.548</b>	<b>4.833.618</b>
- au jour le jour	-	0	-	-	0	144.261
- à terme	1.773.084	4.730.332	497.000	301.133	7.301.548	4.689.357
<b>Emprunts financiers</b>	<b>-</b>	<b>-25.052</b>	<b>414.324</b>	<b>1.249.996</b>	<b>1.639.267</b>	<b>1.711.908</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>-</b>	<b>26.437</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26.437</b>	<b>26.080</b>
<b>Intérêts courus à payer</b>	<b>8.746</b>	<b>28.685</b>	<b>21.157</b>	<b>4.122</b>	<b>62.709</b>	<b>31.098</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES</b>	<b>13.325.804</b>	<b>5.365.551</b>	<b>1.140.139</b>	<b>1.559.168</b>	<b>21.390.663</b>	<b>18.071.735</b>

**NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	2022.Décembre	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	2023.Juin
Valeur brute	964.160	-	60.279	-2.775	1.021.664
Amortissement et dépréciation	-424.867	223	-21.420	-521	-446.584
<b>NET</b>	<b>539.293</b>	<b>223</b>	<b>38.859</b>	<b>-3.295</b>	<b>575.080</b>

**NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

	secteur public	Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2023.Juin	2022.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	427.294	8.447.195	32.228.545	41.103.035	42.983.454
Comptes d'épargne	-	-	-	9.813.606	9.813.606	9.486.897
Dépôts à terme	320.912	1.232.435	1.250.860	9.315.274	12.119.482	11.922.182
Autres comptes créditeurs	29.112	138.171	241.469	3.714.371	4.123.123	2.827.726
Intérêts courus à payer	-	455	125.018	37.503	162.976	129.774
Autres dettes envers la clientèle	69	75.322	359.459	1.926.331	2.361.181	1.555.855
<b>TOTAL</b>	<b>350.093</b>	<b>1.873.677</b>	<b>10.424.002</b>	<b>57.035.631</b>	<b>69.683.402</b>	<b>68.905.888</b>

**NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS**

	2022.Décembre	Augmentation	Diminution	2023.Juin
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	12.161.300	1.614.100	-1.041.000	12.734.400
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	88.225	-	-	82.917
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	41.248	-	-21.057	20.191
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	73.391	-	-	33.717
<b>TOTAL</b>	<b>12.364.164</b>	<b>1.614.100</b>	<b>-1.062.057</b>	<b>12.871.225</b>

**NOTE-R5 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

	2023.Juin	2022.Juin
Charges de personnel	441.795	414.048
Impôts et taxes	26.177	27.687
Services extérieurs et autres charges	356.040	369.207
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>824.013</b>	<b>810.941</b>

**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	2023.Juin	2022.Juin
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-97.893	-100.830
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-1.032	-
<b>Total dotations</b>	<b>-98.924</b>	<b>-100.830</b>

(en milliers MAD)

**NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL**

Détail des charges	2023.06	2022.06
Salaires	297.341	282.663
Charges du personnel des exercices antérieurs	-	-
Cotisations sociales	100.400	89.373
Autres rémunérations du personnel	41.261	39.966
<b>TOTAL</b>	<b>439.002</b>	<b>412.001</b>
Effectif fin de période	2023.06	2022.06
Employés	615	578
Cadres	1.587	1.589
<b>TOTAL</b>	<b>2.202</b>	<b>2.167</b>

	2023.06
<b>Montant (Provisions) au 1er Janvier 2022</b>	<b>(197.855)</b>
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19.538)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11.406
OCI	(7.555)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2022	<b>(213.542)</b>

	2023.06
<b>Montant (Provisions) au 1er Janvier 2023</b>	<b>(213.542)</b>
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(10.962)
Reprise pour utilisation / prestations payées	6.429
OCI	-
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Juin 2023	<b>(218.075)</b>

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	30-jui-23	31-déc-22	30-jui-23	31-déc-22
<b>Engagement net</b>	<b>66.078</b>	<b>67.048</b>	<b>104.013</b>	<b>100.249</b>
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
<b>Actif/Provision net figurant au bilan</b>	<b>66.078</b>	<b>67.048</b>	<b>104.013</b>	<b>100.249</b>

**SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION**

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	30-jui-23	31-déc-22	30-jui-23	31-déc-22
<b>Sensibilité de l'engagement</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-7,0%</b>	<b>-7,0%</b>
Sensibilité du coût des services	-9,1%	-9,1%	-11,4%	-11,4%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	18,5%	18,5%	17,4%	17,4%

**NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES**

	2023.Juin	2022.Juin
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	4.877	94
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-150	-638
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	268.202	229.761
Autres charges	-145.439	-128.224
<b>Produits et charges des autres activités</b>	<b>127.489</b>	<b>100.993</b>

**Relations entre les sociétés consolidées du Groupe**

	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>ACTIF</b>	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-2.306.280
Comptes de régularisation et autres actifs	-113.459
<b>PASSIF</b>	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-698.054
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-51.983
<b>RESULTAT</b>	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-26.808
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	26.808
Commissions (produits)	-16.062
Commissions (charges)	7.374
Autres	8.868

**NOTE-R1 - MARGE D'INTERETS**

	2023.06	2022.06
Sur opérations avec les établissements de crédit	45.295	30.036
Sur opérations avec la clientèle	2.075.811	1.731.990
Intérêts courus et échus sur titres de créance	4.596	12.320
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	159.373	74.370
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	2.475	2.051
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>2.287.551</b>	<b>1.850.768</b>
Sur opérations avec les établissements de crédits	109.277	46.258
Sur opérations avec la clientèle	437.362	318.545
Titres de créance	82.433	39.899
Titres au coût amorti	10.178	16.435
Sur dettes représentées par titres	155.278	160.726
Sur dettes subordonnées	90.162	63.618
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	1.227	2.284
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>885.918</b>	<b>647.765</b>
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1.401.634</b>	<b>1.203.003</b>

**GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR**

	2023.06	2022.06
<b>GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV</b>	<b>512.425</b>	<b>173.276</b>
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>484.216</b>	<b>146.974</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	166.182	31.231
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	318.034	115.743
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>28.209</b>	<b>26.303</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-4.947	-5.462
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	33.156	31.764

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

ENGAGEMENTS	30/06/2023	31/12/2022
<b>Engagements de financements et de garantie donnés</b>	<b>16.850.723</b>	<b>15.550.441</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>102.807</b>	<b>126.698</b>
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	102.807	126.698
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>10.070.808</b>	<b>10.055.505</b>
- Crédits documentaires import	1.000.737	1.012.064
- Acceptations ou engagements de payer	353.634	466.747
- Ouvertures de crédit confirmés	3.475.678	4.477.297
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	5.240.758	4.099.397
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>3.511.670</b>	<b>3.163.658</b>
- Crédits documentaires export confirmés	10.573	3.146.919
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	3.501.097	16.739
- Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>3.165.438</b>	<b>2.204.580</b>
- Garanties de crédits données	-	10.500
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2.042.041	1.411.779
- Autres cautions et garanties données	1.123.397	728.999
- Engagements en souffrance	-	53.302
<b>Engagements de financements et de garantie reçus</b>	<b>24.942.219</b>	<b>24.522.748</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>609.261</b>	<b>-</b>
- Garanties de crédits	604.450	-
- Autres garanties reçues	4.811	-
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>24.332.958</b>	<b>24.522.748</b>
- Garanties de crédits	14.135.279	14.328.320
- Autres garanties reçues	10.197.679	10.194.428

**COUT DU RISQUE**

	2023.Juin	2022.Juin
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>715.707</b>	<b>486.727</b>
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	622.338	474.547
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	93.369	12.180
<b>Reprises de provisions</b>	<b>-219.353</b>	<b>-262.820</b>
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	-215.565	-258.348
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	-3.788	-4.472
<b>Variation des provisions</b>	<b>496.354</b>	<b>223.907</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	16.645	4.057
Récupération sur prêts et créances amorties	-5.314	-18.262
Autres pertes	-	-
<b>COUT DU RISQUE</b>	<b>507.685</b>	<b>209.701</b>

**NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS**

	2023.Juin	2022.Juin
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>4.876</b>	<b>1.120</b>
Plus ou moins valeur de cession	4.876	1.120
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Plus ou moins valeur de cession	-	-
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>-20.642</b>	<b>14.909</b>
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>-15.767</b>	<b>16.029</b>

**NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES**

	2023.Juin	2022.Juin
Charge d'impôts exigibles	-434.312	-217.645
Charge d'impôts différés	75.255	7.137
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>-359.057</b>	<b>-210.507</b>

	2023.Juin	2022.Juin
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	794.669	530.842
Taux d'impôt théorique	37,75%	37,00%
Impôt théorique	-299.988	-196.412
Ecart taux mère/filiales	12.014	-52.281
Effet différences permanentes	-73.677	-20.698
Retraitement de la plus valeur de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	2.593	58.884
<b>Charge effective d'impôts</b>	<b>-359.057</b>	<b>-210.507</b>

**SECTEURS OPÉRATIONNELS**

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2023.Juin
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>111.735.768</b>	<b>14.558.684</b>	<b>803.614</b>	<b>-2.920.316</b>	<b>124.177.750</b>
Dont	-	-	-	-	-
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	3.220.191	2.110	1.172	-	3.223.473
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.969.124	71.674	266.033	-1.511.131	3.795.699
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	75.612.156	12.826.201	16.129	-795.149	87.659.337
Immobilisations corporelles	959.636	295.826	1.026.449	-	2.281.911
Immobilisations incorporelles	534.823	33.591	6.667	-	575.080
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	17.250.095	5.601.862	421.029	-1.882.324	21.390.663
Dettes envers la clientèle	66.609.295	3.304.319	57.743	-287.955	69.683.402
Titres de créance émis	9.884.545	2.986.680	-	-	12.871.225
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.390.372	159.068	-	-51.983	4.497.457
<b>Capitaux propres</b>	<b>6.450.815</b>	<b>670.044</b>	<b>30.619</b>	<b>-</b>	<b>7.151.477</b>

**SECTEURS OPÉRATIONNELS**

Compte de résultat	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2023.Juin
Marges d'intérêt	1.116.624	294.093	-9.083	-	1.401.634
Marge sur commissions	150.081	36.089	-145	-8.688	177.338
Produit net bancaire	1.824.977	329.228	102.407	-37.727	2.218.886
Résultat d'exploitation	590.587	122.201	75.296	180	788.264
Résultat net	283.697	71.395	80.521	-	435.612
Résultat net part du groupe	291.259	47.335	74.137	-	412.731

**NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION**

	2023.Juin	2022.Juin
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
<b>Variations de valeur des écarts d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**NOTE-R11 - ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

	2023.06	2022.06
<b>Résultat net</b>	<b>435.612</b>	<b>320.335</b>
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>190.153</b>	<b>193.695</b>
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	190.153	193.695
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Total cumulé</b>	<b>625.766</b>	<b>514.030</b>
part du groupe	602.884	492.605
part des minoritaires	22.882	21.424

**RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ**

	2023.06	2022.06
Résultat net part du Groupe	412.731	298.911
Nombre d'actions ordinaires émises	30.519.784	28.324.735
<b>Résultat par action de base et dilué en dh</b>	<b>13,5</b>	<b>10,6</b>

**PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Dénomination sociale	Pays	30-jui-23		31-déc-22		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
CREDITLOG 3	Maroc	-	-	N/A	N/A	Sortie du périmètre
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence

**mazars**MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
MarocFidaroc  
Grant Thornton  
7 Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc**GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)****ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2023**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 151 477, dont un bénéfice net de KMAD 435 612.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 30 juin 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 14 septembre 2023

Les commissaires aux comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20360 Casablanca  
Tel : 05 22 42 34 25  
Fax : 05 22 42 34 00Taha FERDAOUS  
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International (S4)  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
(t) 05 22 54 48 00 Fax : 05 22 29 66 70Ghali GUESSOUS  
Associé

## COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2023

### Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH BANK arrêté au 30/06/2023 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

#### PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

#### CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

##### Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

##### Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

##### Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
  - 20% pour les créances pré-douteuses ;
  - 50% pour les créances douteuses ;
  - 100% pour les créances compromises.

Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;

- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des experts judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que CIH BANK retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/externes/Judiciaires).

#### PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

##### Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

##### Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

##### Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

##### Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

#### OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de datation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

#### DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 30/06/2023 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 411 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

#### PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

##### Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

##### Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2023

BILAN SOCIAL		
Libellé	jui-23	déc-22
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.469.371	2.552.518
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>4.353.993</b>	<b>3.975.806</b>
- A vue	1.598.522	1.139.703
- A terme	2.755.471	2.836.103
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>65.597.123</b>	<b>65.134.176</b>
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17.755.319	17.714.833
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	8.538.204	8.834.428
- Crédits et financements participatifs immobiliers	29.789.314	29.906.524
- Autres crédits et financements participatifs	9.514.286	8.678.391
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>4.398.670</b>	<b>2.697.034</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>10.703.973</b>	<b>9.127.744</b>
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.217.193	6.638.990
- Autres titres de créance	465.461	452.222
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	2.021.320	2.036.532
<b>Autres actifs</b>	<b>3.192.788</b>	<b>2.756.400</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>9.313.712</b>	<b>8.688.795</b>
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.858.237	5.250.890
- Autres titres de créance	4.455.474	3.437.905
- Certificats de Sukuk	-	-
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>2.341.672</b>	<b>2.261.672</b>
- Participation dans les entreprises liées	1.896.379	1.816.379
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445.293	445.293
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés</b>	<b>549.859</b>	<b>542.485</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>253.576</b>	<b>216.238</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1.268.344</b>	<b>1.262.307</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>104.443.080</b>	<b>99.215.174</b>

## HORS BILAN

Libellé	jui-23	déc-22
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>16.605.435</b>	<b>15.328.845</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	102.807	126.844
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9.825.520	9.887.065
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3.511.670	3.163.658
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3.165.438	2.151.277
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>14.739.729</b>	<b>14.328.320</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604.450	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14.135.279	14.328.320
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

## ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Operations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	279.701	203.175	197.036	285.840
B. TVA à récupérer	40.528	93.605	102.515	31.618
Sur charges	32.392	73.528	81.143	24.778
Sur immobilisations	8.136	20.077	21.372	6.841
<b>C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)</b>	<b>239.173</b>	<b>109.569</b>	<b>94.521</b>	<b>254.222</b>

BILAN SOCIAL		
Libellé	jui-23	déc-22
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>15.899.236</b>	<b>14.172.098</b>
- A vue	256.910	419.920
- A terme	15.642.325	13.752.178
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>62.584.254</b>	<b>62.677.961</b>
- Comptes à vue créditeurs	38.761.844	40.675.753
- Comptes d'épargne	9.851.108	9.486.922
- Dépôts à terme	11.972.081	10.944.946
- Autres comptes créditeurs	1.999.221	1.570.340
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>9.884.545</b>	<b>8.297.210</b>
- Titres de créance négociables	9.863.317	8.254.525
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	21.228	42.685
<b>Autres passifs</b>	<b>4.000.972</b>	<b>2.289.539</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1.670.391</b>	<b>1.383.338</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4.390.372</b>	<b>4.375.250</b>
<b>Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>1.776.513</b>	<b>1.754.563</b>
<b>Capital</b>	<b>3.051.978</b>	<b>3.051.978</b>
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>764.011</b>	<b>620.505</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-0</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>420.808</b>	<b>592.734</b>
<b>Total du passif</b>	<b>104.443.080</b>	<b>99.215.174</b>

## CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Charges de personnel</b>	<b>327.299</b>	<b>-</b>
Salaires et appointements	161.482	-
Primes et Gratifications	60.572	-
Autres rémunérations du personnel	35.845	-
Charges d'assurances sociales	34.204	-
Charges de retraite	19.645	-
Charges de formation	8.674	-
Autres charges de personnel	6.878	-
<b>Impôts et taxes</b>	<b>19.506</b>	<b>-</b>
Taxe urbaine et taxe d'édilité	2.035	-
Patente	13.853	-
Taxes locales	-	-
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
Taxes sur les véhicules	10	-
Autres impôts et taxes, droits assimilés	3.607	-
<b>Charges extérieures</b>	<b>151.507</b>	<b>-</b>
Loyers de crédit-bail	27.761	-
Loyers de location simple	53.841	-
Frais d'entretien et de réparation	36.242	-
Rémunération du personnel intérimaire	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22.536	-
Primes d'assurance	4.544	-
Frais d'actes et de contentieux	198	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	6.385	-
<b>Transport et déplacement</b>	<b>157.530</b>	<b>-</b>
Transport et déplacement	14.531	-
Mission et réception	905	-
Publicité, publication et relations publiques	23.194	-
Frais postaux & de télécommunication	21.162	-
Frais de recherche et de documentation	2.087	-
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	19.352	-
Fournitures de bureau et imprimés	4.153	-
Autres charges externes	72.146	-
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>13.749</b>	<b>-</b>
Frais préliminaires	7.772	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	4.093	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	1.055	-
Pénalités et délits	-	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	-	-
Diverses autres charges générales d'exploitation	829	-
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles</b>	<b>82.287</b>	<b>-</b>
Immobilisations incorporelles d'exploitation	15.419	-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	65.606	-
Immobilisations corporelles hors exploitation	1.262	-
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	jui-23	jui-22
+ Intérêts et produits assimilés	1.871.468	1.490.060
- Intérêts et charges assimilées	740.962	520.467
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1.130.507</b>	<b>969.593</b>
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>Résultat des opérations d'Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	259.034	194.574
- Commissions servies	116.609	79.551
<b>Marge sur commissions</b>	<b>142.425</b>	<b>115.022</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	169.919	33.126
+ Résultat des opérations sur titres de placement	14.069	-55.102
+ Résultat des opérations de change	194.459	168.191
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>378.447</b>	<b>146.215</b>
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	338.114	199.184
- Diverses autres charges bancaires	68.708	66.326
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1.920.785</b>	<b>1.363.689</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	10.811	9.953
- Autres charges d'exploitation non bancaire	842	-
- Charges générales d'exploitation	751.877	725.352
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1.178.877</b>	<b>648.290</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-88.066	-53.884
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-279.241	-111.022
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>811.570</b>	<b>483.385</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-40.454</b>	<b>-21.384</b>
- Impôts sur les résultats	350.308	161.478
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>420.808</b>	<b>300.523</b>

Libellé	jui-23	jui-22
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>420.808</b>	<b>300.523</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	82.287	69.380
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	295.308	113.580
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	34.890	9.450
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3.048	304
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-0	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	760.466	473.730
- Bénéfices distribués	427.277	396.544
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>333.189</b>	<b>77.186</b>

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	jui-23	déc-22	déc-21
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>6.013.310</b>	<b>6.019.780</b>	<b>5.243.128</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	1.920.785	2.786.515	2.506.246
2- Résultat avant impôts	771.116	918.119	749.720
3- Impôts sur les résultats	350.308	325.386	283.162
4- Bénéfices distribués	427.277	396.546	226.598
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	14	19	8
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	327.299	643.120	614.464
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	jui-23	déc-22
Produits d'exploitation bancaire perçus	2.778.008	4.491.771
Récupérations sur créances amorties	3.810	22.901
Produits d'exploitation non bancaire perçus	25.837	25.835
Charges d'exploitation bancaire versées	(1.068.686)	(1.908.194)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(40.456)	(64.830)
Charges générales d'exploitation versées	(669.590)	(1.350.298)
Impôts sur les résultats versés	(350.308)	(325.386)
<b>Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>678.615</b>	<b>891.800</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(378.186)	2.831.132
Créances sur la clientèle	(2.287.079)	(7.045.169)
Titres de transaction et de placement	(1.627.750)	(311.363)
Autres actifs	(485.881)	(115.920)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.727.138	417.810
Dépôts de la clientèle	(93.707)	5.404.408
Titres de créance émis	1.587.335	714.312
Autres passifs	1.187.347	(289.955)
<b>Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>(370.782)</b>	<b>1.605.254</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>307.833</b>	<b>2.497.054</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	58.291	58.166
Acquisition d'immobilisations financières	(544.917)	(3.814.699)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(308.225)	(308.225)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	225.259	225.259
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(569.591)</b>	<b>(3.839.499)</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	15.122	814.913
Emission d'actions	21.950	594.965
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-	(396.546)
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>37.073</b>	<b>1.013.332</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>83.147</b>	<b>(329.114)</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2.552.518</b>	<b>2.881.632</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2.469.371</b>	<b>2.552.518</b>

## COMpte DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	jui-23	jui-22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>3.003.273</b>	<b>2.216.027</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	60.572	44.431
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1.650.008	1.377.728
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	160.888	67.901
Produits sur titres de propriété [1] et certificats de Sukuks	259.343	174.617
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	236.288	177.496
Autres produits bancaires	636.174	373.854
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1.082.488</b>	<b>852.339</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	182.731	99.960
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	445.361	316.409
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	112.869	104.098
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	341.527	331.871
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1.920.785</b>	<b>1.363.689</b>
Produits d'exploitation non bancaire	10.811	9.953
Charges d'exploitation non bancaire	842	-
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>751.877</b>	<b>725.352</b>
Charges de personnel	327.299	310.858
Impôts et taxes	19.506	19.123
Charges externes	309.037	315.190
Autres charges générales d'exploitation	13.749	10.801
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	82.287	69.380
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>534.311</b>	<b>274.721</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	202.566	150.250
Pertes sur créances irrécouvrables	16.583	3.999
Autres dotations aux provisions	315.163	120.472
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>167.004</b>	<b>109.816</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	127.273	84.504
Récupérations sur créances amorties	3.810	15.862
Autres reprises de provisions	35.921	9.450
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>811.570</b>	<b>483.385</b>
Produits non courants	2	0
Charges non courantes	40.456	21.384
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>771.116</b>	<b>462.001</b>
Impôts sur les résultats	350.308	161.478
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>420.808</b>	<b>300.523</b>

(en milliers MAD)

**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	646.735	-	233.546	1.343.666	2.223.947	2.216.840
VALEURS RECUES EN PENSION	-	223.060	499.858	-	722.918	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	223.060	499.858	-	722.918	-
PRETS DE TRESORERIE	-	300.000	51.983	-	351.983	1.758.151
- au jour le jour	-	-	51.983	-	51.983	51.984
- à terme	-	300.000	-	-	300.000	1.706.167
PRETS FINANCIERS	-	850.250	806.981	-	1.657.231	1.130.968
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	22.419	-	-	22.419	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	7.827	14.403	-	22.230	8.494
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>646.735</b>	<b>1.403.556</b>	<b>1.606.770</b>	<b>1.343.666</b>	<b>5.000.727</b>	<b>5.114.452</b>

**CREANCES SUR LA CLIENTELE**

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	700.000	181.355	14.118.298	506.872	15.506.525	15.466.200
- Comptes à vue débiteurs	-	181.355	5.118.586	95.015	5.394.956	4.490.432
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1.631.711	-	1.631.711	1.545.678
- Crédits à l'exportation	-	-	102.665	89.786	192.451	221.864
- Autres crédits de trésorerie	700.000	-	7.265.336	322.071	8.287.407	9.208.226
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2.195.924	2.195.924	2.198.124
- Crédits à la consommation	-	-	-	2.195.924	2.195.924	2.198.124
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	-	-	8.447.194	31.652	8.478.846	8.786.020
- Crédits à l'équipement	-	-	8.447.194	31.652	8.478.846	8.786.020
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	123.226	11.334.520	18.313.870	29.771.616	29.893.009
- Crédits immobiliers	-	123.226	11.334.520	18.313.870	29.771.616	29.893.009
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	7.148.269	3.967	10.451	7.162.687	6.521.985
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.097.178	-	3.301.492	-	4.398.670	2.697.034
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	10.881	119.771	11.091	141.744	115.952
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	831	344.691	1.994.259	2.339.781	2.152.886
- Créances pré-douteuses	-	37	28.126	349.715	377.878	317.618
- Créances douteuses	-	146	14.445	141.748	156.339	152.014
- Créances compromises	-	648	302.120	1.502.796	1.805.564	1.683.254
<b>TOTAL</b>	<b>1.797.178</b>	<b>7.464.562</b>	<b>37.669.933</b>	<b>23.064.119</b>	<b>69.995.793</b>	<b>67.831.209</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	1.704.543	15.187.570	488.754	2.522.549	19.903.416	17.634.874
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	13.003.645	-	-	13.003.645	11.831.976
OBLIGATIONS	118.949	2.183.925	10.264	297.775	2.610.913	1.966.669
AUTRES TITRES DE CREANCE	42.802	-	-	2.224.774	2.267.576	1.799.697
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1.542.791	-	478.490	-	2.021.281	2.036.532
ICNE	1.457	86.990	39	25.784	114.269	181.665
<b>TOTAL</b>	<b>1.706.000</b>	<b>15.274.560</b>	<b>488.793</b>	<b>2.548.333</b>	<b>20.017.685</b>	<b>17.816.539</b>

**DETTES SUBORDONNEES**

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Apparentés				EXERCICE 30/06/2023	EXERCICE 31/12/2022
			Ets. de créd. & Assim.	Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	4.300.000	-	4.300.000	-	-	-	4.300.000	4.300.000
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.300.000	-	1.300.000	-	-	-	1.300.000	1.300.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	-	400.000	400.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900.000	-	900.000	-	-	-	900.000	900.000
Intérêts courus à payer	90.372	-	90.372	-	-	-	90.372	75.250

(en milliers MAD)

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Instruments optionnels	-	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	110.940	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	22.254	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	88.686	-
<b>Débiteurs divers</b>	<b>482.707</b>	-
- Sommes dues par l'Etat	320.834	-
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	844	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	161.029	-
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>1.205.143</b>	-
- Valeurs et emplois divers	1.205.143	-
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	199.680	-
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	82.924	-
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	678.755	-
- Produits à recevoir	525.056	-
- Charges constatées d'avance	153.699	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	441.186	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	79.297	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-87.843	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3.192.788</b>	-

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	-
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
<b>Créditeurs divers</b>	<b>1.506.383</b>
- Sommes dues à l'Etat	723.485
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	135.521
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	427.524
- Sommes dues au personnel	20.895
- Fournisseurs de biens et service	72.560
- Divers autres Créditeurs	126.398
<b>Comptes d'ajustement de hors bilan</b>	-
<b>Comptes d'écart sur devises et titres</b>	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)</b>	<b>49.298</b>
<b>Charges à payer et produits constatés d'avance</b>	<b>424.407</b>
- Charges à payer	396.764
- Produits constatés d'avance	27.643
<b>Comptes transitoires ou d'attente créditeurs</b>	<b>1.564.494</b>
<b>Comptes transitoires ou d'attente créditeurs</b>	<b>456.390</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4.000.972</b>

## TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES

Titre	Capital Social (En dirhams)	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 30 Juin 2023			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
<b>PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>			<b>13.733.053</b>	-	<b>2.200.310</b>	<b>303.931</b>	<b>1.896.379</b>	-	<b>1.995.446</b>	<b>278.634</b>	<b>150.390</b>
SOFAC	193.200.000	100	1.281.010	66,30%	454.862	-	454.862	31/12/2022	736.200	149.966	65.626
Umnia BANK	900.000.000	100	3.600.000	40,00%	440.000	-	440.000	31/12/2022	315.807	-57.750	-
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2022	-27.088	-9.546	-
RHOSN ENNAKHIL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2022	4.127	86	-
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	59.167	-	59.167	-	-	-	-
CIH COURTAGE	1.000.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2022	28.403	27.169	27.000
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	253.831	-	31/12/2022	53.219	116.953	-
LANA CASH	35.000.000	100	349.994	99,99%	34.999	-	34.999	31/12/2022	20.482	-6.077	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100.000	100	1.000	100,00%	100	100	-	31/12/2022	762	-27	-
CIH PATRIMMO	806.083.813	100	8.000.606	100,00%	838.444	-	838.444	31/12/2022	863.534	57.860	57.764
<b>AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>			<b>6.411.091</b>	-	<b>592.625</b>	<b>147.333</b>	<b>445.293</b>	-	<b>10.278.946</b>	<b>721.196</b>	<b>33.156</b>
ATLANTASANAD	602.835.950	10	6.028.360	10,00%	410.056	-	410.056	31/12/2021	3.709.598	454.821	33.156
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2021	12.253	14.918	-
TAKAFULIA ASSURANCES	50.300.000	100	100.600	20,00%	10.060	-	10.060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12.489	140	-
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	60	-	60	31/12/2020	5.000.374	128.821	-
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2021	753.611	30.835	-
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2021	321.509	9.761	-
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	500	-	-	-	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	-4.961	-
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
NEW SALAM	215.000.000	100	-	65,12%	140.000	140.000	-	-	-	-	-
<b>TITRES DE MOUCHARAKA</b>											
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES DE MOUDARABA</b>											
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>			<b>20.144.144</b>	-	<b>2.792.935</b>	<b>451.264</b>	<b>2.341.672</b>	-	<b>12.274.392</b>	<b>999.830</b>	<b>183.546</b>

## ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>	-	<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	-
. Report à nouveau	620.505	. Réserve légale	21.950
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	592.734	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	427.277
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	764.011

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

## I. DATATION

. Date de clôture [1] 30 Juin 2023

. Date d'établissement des états de synthèse [2] Août 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

## II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Défavorables
	Néant

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>422.300</b>	<b>53.389</b>	<b>632</b>	<b>475.058</b>	<b>206.063</b>	<b>15.419</b>	-	<b>221.482</b>	<b>253.576</b>
Droit au bail	77.743	-	-	77.743	100	-	-	100	77.643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	344.557	53.389	632	397.314	205.963	15.419	-	221.382	175.933
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2.364.911</b>	<b>96.796</b>	<b>26.599</b>	<b>2.435.108</b>	<b>1.102.604</b>	<b>66.868</b>	<b>2.702</b>	<b>1.166.765</b>	<b>1.268.344</b>
<b>- IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>998.697</b>	<b>15.114</b>	<b>-</b>	<b>1.013.811</b>	<b>298.096</b>	<b>16.019</b>	<b>-</b>	<b>314.114</b>	<b>699.697</b>
Terrain d'exploitation	140.760	-	-	140.760	-	-	-	-	140.760
Immeubles d'exploitation, Bureaux	699.656	15.114	-	714.770	219.821	13.340	-	233.161	481.609
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation, Logements de vacances	157.466	-	-	157.466	77.460	2.679	-	80.139	77.327
<b>- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>505.014</b>	<b>19.174</b>	<b>2.393</b>	<b>521.795</b>	<b>321.168</b>	<b>25.698</b>	<b>2.304</b>	<b>344.563</b>	<b>177.232</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	71.712	3.920	1.262	74.369	45.996	2.177	1.196	46.977	27.392
Matériel de bureau d'exploitation	60.186	131	454	59.863	37.591	3.231	453	40.369	19.494
Matériel Informatique	349.065	14.946	645	363.366	218.830	19.208	644	237.395	125.971
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	4.930	-	-	4.930	4.511	192	-	4.703	226
Autres matériels d'exploitation	19.121	178	32	19.267	14.240	889	11	15.119	4.148
<b>- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>793.664</b>	<b>60.915</b>	<b>23.719</b>	<b>830.861</b>	<b>456.742</b>	<b>23.889</b>	<b>65</b>	<b>480.566</b>	<b>350.295</b>
<b>- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>67.535</b>	<b>1.592</b>	<b>486</b>	<b>68.642</b>	<b>26.597</b>	<b>1.262</b>	<b>338</b>	<b>27.522</b>	<b>41.120</b>
Terrains hors exploitation	602	-	-	602	-	-	-	-	602
Immeubles hors exploitation	3.219	-	460	2.759	1.906	-	325	1.581	1.177
Mobilier et matériel hors exploitation	36.033	824	26	36.831	24.635	1.254	13	25.876	10.954
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	27.682	769	-	28.451	55	9	-	64	28.387
<b>TOTAL</b>	<b>2.787.211</b>	<b>150.185</b>	<b>27.231</b>	<b>2.910.166</b>	<b>1.308.666</b>	<b>82.287</b>	<b>2.707</b>	<b>1.388.247</b>	<b>1.521.919</b>

## TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubrique	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	2.458	2.382	76	194	118	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2.458</b>	<b>2.382</b>	<b>76</b>	<b>194</b>	<b>118</b>	<b>-</b>

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	156.813	3.918	160.731	188.008
VALEURS DONNEES EN PENSION	11.543.975	131.900	-	-	11.675.875	11.092.000
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.543.975	131.900	-	-	11.675.875	11.092.000
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1.673.000	454.331	144.261	284.135	2.555.727	1.363.261
- au jour le jour	-	-	144.261	-	144.261	144.261
- à terme	1.673.000	454.331	-	284.135	2.411.466	1.219.000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	328.490	1.043.106	1.371.596	1.413.215
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	109.065	-	-	109.065	100.164
INTERETS COURUS A PAYER	8.746	13.355	19	4.122	26.242	15.450
<b>TOTAL</b>	<b>13.225.721</b>	<b>708.651</b>	<b>629.583</b>	<b>1.335.281</b>	<b>15.899.236</b>	<b>14.172.098</b>

## ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

1 <sup>er</sup> semestre 2023	2 <sup>ème</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2022
3.003.273	4.717.036	2.216.027

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	431.785	8.535.969	29.794.090	38.761.844	40.675.753
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	9.813.606	9.813.606	9.486.897
DEPOTS A TERME	350.000	1.344.143	1.364.239	8.788.232	11.846.614	10.815.204
AUTRES COMPTES CREDITEURS	93	101.701	485.350	1.412.077	1.999.221	1.570.340
INTERETS COURUS A PAYER	-	455	125.012	37.502	162.969	129.767
<b>TOTAL</b>	<b>350.093</b>	<b>1.878.084</b>	<b>10.510.570</b>	<b>49.845.507</b>	<b>62.584.254</b>	<b>62.677.961</b>

## PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2023
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>2.677.927</b>	<b>203.768</b>	<b>138.037</b>	<b>2</b>	<b>2.743.659</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22	0	-	-	22
Créances sur la clientèle	2.114.833	184.149	126.605	2	2.172.378
Titres de placement et d'investissement	150.628	8.650	10.401	-	148.878
Titres de participation et emplois assimilés	197.432	-	-	-	197.432
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	215.012	10.969	1.032	-	224.949
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>1.637.168</b>	<b>322.611</b>	<b>35.558</b>	<b>-</b>	<b>1.924.221</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	38.071	18.417	668	-	55.820
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.150.894	295.308	34.890	-	1.411.312
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	448.203	8.886	-	-	457.089
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4.315.095</b>	<b>526.379</b>	<b>173.595</b>	<b>2</b>	<b>4.667.880</b>

## CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2023
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-	-	-
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>1.754.563</b>	<b>21.951</b>	<b>-</b>	<b>1.776.513</b>
Réserve légale	283.246	21.951	-	305.197
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.471.317	-	-	1.471.317
<b>Capital</b>	<b>3.051.978</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.051.978</b>
Capital appelé	3.051.978	-	-	3.051.978
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>620.505</b>	<b>-620.505</b>	<b>764.011</b>	<b>764.011</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>592.734</b>	<b>-592.734</b>	<b>420.808</b>	<b>420.808</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6.019.780</b>	<b>-1.191.288</b>	<b>1.184.819</b>	<b>6.013.310</b>

## TITRES DE CREANCE EMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNEES)

NATURE	Date Emission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	53.300	53.300	1.200	54.500
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	82.600	82.600	399	82.999
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	626.500	626.500	14.105	640.605
Obligations subordonnées	09/01/2015	2,50	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	09/01/2025	320.200	320.200	5.955	326.155
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	15/12/2026	39.400	39.400	816	40.216
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,58	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	15/12/2026	960.600	960.600	18.914	979.514
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	417.400	417.400	2.017	419.417
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,33	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	18/05/2028	500.000	500.000	2.506	502.506
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	150.000	150.000	4.737	154.737
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,59	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	350.000	350.000	10.054	360.054
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	3,95	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	800.000	800.000	29.669	829.669
<b>SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>									<b>4.300.000</b>	<b>4.300.000</b>	<b>90.372</b>	<b>4.390.372</b>
BHBM	13/07/2005	5,31	Taux Fixe	-	-	18	Annuités Constantes	13/07/2023	242.700	20.196	1.033	21.228
<b>SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME</b>									<b>242.700</b>	<b>20.196</b>	<b>1.033</b>	<b>21.228</b>
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	18/05/2025	950.000	950.000	3.392	953.392
CDN	18/05/2020	2,16	Taux Revisable	Annuelle	-	5	In Fine	18/05/2025	235.000	235.000	1.083	236.083
CDN	29/07/2020	2,25	Taux Fixe	-	-	3	In Fine	01/08/2023	240.300	240.300	4.948	245.248
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	01/08/2025	530.000	530.000	12.270	542.270
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	29/09/2025	556.000	556.000	10.850	566.850
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188.000	188.000	4.456	192.456
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485.000	485.000	208	485.208
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981.000	981.000	15.622	996.622
CDN	24/05/2022	2,24	Taux Fixe	-	20	2	In Fine	24/05/2024	506.000	506.000	1.177	507.177
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	24/05/2027	50.000	50.000	141	50.141
CDN	24/05/2022	2,16	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2.045.000	2.045.000	8.008	2.053.008
CDN	20/02/2023	3,75	Taux Fixe	-	20	1	In Fine	19/02/2024	123.800	123.800	1.689	125.489
CDN	13/04/2023	3,68	Taux Fixe	-	20	1	In Fine	12/04/2024	58.500	58.500	465	58.965
CDN	20/04/2023	3,9	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	20/06/2024	660.900	660.900	5.070	665.970
CDN	20/04/2023	3,95	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	19/07/2024	1.339.100	1.339.100	10.407	1.349.507
CDN	11/05/2023	3,8	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	11/05/2024	29.200	29.200	155	29.355
CDN	24/05/2023	3,8	Taux Fixe	-	37	1	In Fine	24/05/2024	85.600	85.600	338	85.938
CDN	29/05/2023	4,12	Taux Fixe	-	30	2	In Fine	01/10/2025	700.000	700.000	2.600	702.600
CDN	08/06/2023	3,7	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	07/06/2024	17.000	17.000	40	17.040
<b>SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT</b>									<b>9.780.400</b>	<b>9.780.400</b>	<b>82.917</b>	<b>9.863.317</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>14.323.100</b>	<b>14.100.596</b>	<b>174.322</b>	<b>14.274.917</b>

## VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	8.417.065	8.417.065	8.417.065	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	8.217.193	8.217.193	8.217.193	-	-	-
OBLIGATIONS	157.070	157.070	157.070	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	42.802	42.802	42.802	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2.286.909	2.292.752	270.000	9.305	130.340	130.340
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	265.589	262.127	270.000	-	3.462	3.462
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	2.021.320	2.030.625	-	9.305	126.878	126.878
TITRES D'INVESTISSEMENT	9.313.712	9.313.712	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	4.858.237	4.858.237	-	-	-	-
OBLIGATIONS	2.191.979	2.191.979	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	2.263.495	2.263.495	-	-	-	-

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
<b>A - ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay EL Hassan, RABAT	HOLDING	17.530.419	57,44%	57,44%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat	Institution Financière	2.105.738	6,90%	6,90%
Groupe HOLMARCOM	20 Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	36.328	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'anfa, Casablanca	ASSURANCES	3.543.427	11,61%	11,61%
FLOTTANT EN BOURSE	-	-	5.690.969	18,65%	18,65%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK	-	-	1.612.903	5,28%	5,28%
<b>Total</b>			<b>30.519.784</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## CREANCES SUBORDONNEE

Rubriques	Montant global	Apparentes				Exercice 30/06/23	Exercice 31/12/22
		Ets. De cred. & Assim.	Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées	549.859	549.859	-	-	-	549.859	542.485
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	549.859	549.859	-	-	-	549.859	542.485
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	42	10.132.041	7.817.274
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(en milliers MAD)

## RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	187.819	-
Perte sur titres de transaction	17.899	-
<b>Résultat sur titres de transaction</b>	<b>169.919</b>	-
Plus-values de cession sur titres de placement	22.970	-
Moins-values de cession sur titres de placement	8.901	-
<b>Résultat sur titres de placement</b>	<b>14.069</b>	-
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
<b>Résultat sur engagements sur titres</b>	<b>-</b>	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
<b>Résultat sur engagements sur produits dérivés</b>	<b>-</b>	-
Produits sur opérations de change	323.868	-
Charges sur opérations de change	129.410	-
<b>Résultat sur opérations de change</b>	<b>194.459</b>	-

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	18.126.536	-
Devises à recevoir	1.531.615	-
Dirhams à livrer	1.039.612	-
Devises à livrer	7.870.676	-
Dirhams à recevoir	7.684.633	-
Dont swaps financiers de devises	4.430.786	-
Engagements sur produits dérivés	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Produits sur titres de placement (de propriété)</b>	<b>75.796</b>	-
- Dividendes sur titres OPCVM	-	-
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	75.796	-
<b>Produits sur titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>183.546</b>	-
- Dividendes sur titres de participation	183.546	-
- Dividendes sur participations liées	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	-	-

## COMPTES DE LA CLIENTELE

	30/06/2023	31/12/2022
Comptes courants	74.175	68.103
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	36.398	34.825
Autres comptes chèques	2.742.009	2.502.672
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	785.298	660.298
Comptes à terme	2.605	2.821
Bons de caisse	680	769
Autres comptes de dépôts	3.930	3.476

## ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	30/06/2023		31/12/2022	
	Créance en souffrance	Provisions	Créance en souffrance	Provisions
Créances pré-douteuses	400.511	22.633	336.821	19.203
Créances douteuses	187.001	30.661	181.600	29.586
Créances compromises	3.924.648	2.119.084	3.749.297	2.066.043
<b>TOTAL</b>	<b>4.512.160</b>	<b>2.172.378</b>	<b>4.267.719</b>	<b>2.114.833</b>

## EFFECTIFS

EFFECTIFS ( En Nombre )	30/06/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2217	2220
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	739	657
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1478	1563
Cadres (équivalent plein temps)	1601	1610
Employés (équivalent plein temps)	616	610

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.405.462	-	-	300.000	-	2.705.462
Créances sur la clientèle	13.414.404	1.310.160	19.058.431	9.457.639	15.394.773	58.635.407
Titres de créance	-	-	12.316.573	4.737.423	2.849.419	19.903.416
Créances subordonnées	-	-	-	-	549.859	549.859
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15.819.866</b>	<b>1.310.160</b>	<b>31.375.004</b>	<b>14.495.062</b>	<b>18.794.051</b>	<b>81.794.144</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11.675.875	473.000	1.200.000	-	-	13.348.875
Dettes envers la clientèle	3.520.736	1.992.366	6.172.491	165.305	-	11.850.898
Titres de créance émis	776.162	622.186	609.581	6.042.120	1.750.543	9.800.591
Emprunts subordonnées	-	-	-	3.000.000	1.300.000	4.300.000
<b>TOTAL</b>	<b>15.972.773</b>	<b>3.087.552</b>	<b>7.982.072</b>	<b>9.207.425</b>	<b>3.050.543</b>	<b>39.300.364</b>

## Concentration des risques sur un même bénéficiaire (risques &gt; 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
6	6.401.474	2.094.085	3.215.194	867.718	4.615.494

(en milliers MAD)

### VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

DESIGNATION	MONTANT
<b>ACTIF :</b>	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	220.380
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1.344.179
Créances sur la clientèle	3.533.802
Titres	43.370
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5.141.731</b>
<b>PASSIF:</b>	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.107.128
Dépôts de la clientèle	447.935
Autres passifs	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2.555.063</b>
<b>HORS-BILAN:</b>	
ENGAGEMENTS DONNES	372.090
ENGAGEMENTS RECUS	-

### COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
<b>COMMISSIONS RECUS</b>	-	<b>259.034</b>	-
Commissions sur fonctionnement de compte	-	22.184	-
Commissions sur moyens de paiement	-	155.898	-
Commissions sur opérations de titres	-	32	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	6.751	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	28.618	-
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	4.050	-
Autres produits sur prestations de service	-	18.754	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	2.447	-
Commissions sur opérations de change virement	-	20.299	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	-	<b>116.609</b>	-
Charges sur moyens de paiement	-	77.547	-
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	2.321	-
Commissions sur opérations de change virement	-	36.740	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-

### MARGE D'INTERET

Libellé	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	60.572	44.431
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1.650.008	1.377.728
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	160.888	67.901
<b>Total intérêts et produits assimilés</b>	<b>1.871.468</b>	<b>1.490.060</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	182.731	99.960
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	445.361	316.409
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	112.869	104.098
<b>Total intérêts et charges assimilés</b>	<b>740.962</b>	<b>520.467</b>
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>1.130.507</b>	<b>969.593</b>

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	811.570
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	317.294
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	160.672
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	968.192
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	365.493
. Résultat courant après impôts (=)	446.077

### II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Néant

### VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

#### 1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	1.920.785	1.178.877	771.116
- Autres activités	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1.920.785</b>	<b>1.178.877</b>	<b>771.116</b>

#### 2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	1.920.785	1.178.877	771.116
- Autres zones	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1.920.785</b>	<b>1.178.877</b>	<b>771.116</b>

### PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (Etablissements financiers)

INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
*Bénéfice net	420.808	-
*Perte nette	-	-
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>		
<b>REINTEGRATIONS FISCALES</b>		
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
<b>INTITULES</b>		
Provision pour congés payés dus	-	-
Dotations aux amortissements sur exercices antérieurs	-	-
Amortissements excédentaires	-	-
Dons & Cotisations	-	-
Provision pour risque généraux	295.308	-
Contribution à la cohésion social	21.986	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
IS de l'exercice	350.308	-
<b>REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES</b>		
<b>INTITULES</b>		
CM de l'exercice 2022	-	-
Dotations pour risque et charges	-	-
Penalités et amendes fiscales	231	-
Produit à refacturer	-	-
<b>III. DEDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>DEDUCTIONS FISCALES</b>		
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
<b>INTITULES</b>		
Revenus des titres de participation exonérés	-	125.782
Revenus des titres de placement exonérés	-	-
Reprises sur provisions pour risques généraux	-	34.890
Surcis d'imposition Plus valus OPCI	-	-
Provision pour congés dus	-	-
<b>DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES</b>		
<b>INTITULES</b>		
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-
<b>Total</b>		
<b>Total</b>	-	160.672
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
<b>INTITULES</b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	927.969	-
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-	-
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
<b>INTITULES</b>		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
<b>INTITULES</b>		
/ Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	927.969	-
/ Déficit net fiscal (B)	-	-
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>INTITULES</b>		
Cumul Des Amortissements Fiscalement Différés	-	-
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
<b>INTITULES</b>		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-

(en milliers MAD)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Autres produits bancaires</b>	<b>78.771</b>	-
Divers autres produits bancaires	78.771	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	-	-
Divers autres produits bancaires	78.771	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-
<b>Autres charges bancaires</b>	<b>77.358</b>	-
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-
Autres sur prestations de services	-	-
Divers autres charges bancaires	68.708	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	56.449	-
Produits rétrocédés	154	-
Charges des exercices antérieurs	93	-
Divers autres charges bancaires	12.011	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	8.650	-
<b>Produits d'exploitation non bancaires</b>	<b>10.811</b>	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	4.297	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	3.048	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
Produits accessoires	2.279	-
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	1.188	-
<b>Charges d'exploitation non bancaires</b>	<b>842</b>	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	842	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
<b>Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance</b>	<b>202.566</b>	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	184.149	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	18.418	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>16.583</b>	-
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	15.673	-
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	910	-
<b>Autres dotations aux provisions</b>	<b>315.163</b>	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	304.194	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dotations aux autres provisions	10.969	-
<b>Reprises de provisions pour créances en souffrance</b>	<b>127.273</b>	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	126.605	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	668	-
<b>Récupération sur créances amorties</b>	<b>3.810</b>	-
<b>Autres reprises de provisions</b>	<b>35.921</b>	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Reprises de provisions pour autres risques et charges	34.890	-
Reprises de provisions réglementées	-	-
Reprises de provisions	1.032	-
<b>Produits non courants</b>	<b>2</b>	-
Reprises non courantes des amortissements	-	-
Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits non courants	2	-
<b>Charges non courantes</b>	<b>40.456</b>	-
Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Dotations non courantes aux provisions	-	-
Autres charges non courantes	40.456	-

ETATS NEANTS	
Code Etat	APPELATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	PASSIF EVENTUEL
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Fidaroc  
Grant Thornton  
7 Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

## CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10 403 682 dont un bénéfice net de KMAD 420 808 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Casablanca, le 14 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20360 Casablanca  
Tel : 05 22 42 34 25  
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS  
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tel : 05 22 54 48 00 Fax : 05 22 29 66 10

Ghali GUESSOUS  
Associé